

## Avis de convocation à un Conseil syndical

### Conseil syndical

Date : Jeudi, le 22 janvier 2004  
Heure : 9h00 à 17h00  
Salle : M-415 du pavillon principal

**Nous vous invitons à prévoir votre repas**

#### Ordre du jour proposé :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport des personnes déléguées
3. Équité salariale :
  - Décision de la Cour supérieure
  - Audition devant le Tribunal des droits de la personne
4. Bilan à ce jour sur les démarches concernant :
  - Correctif salarial et rétroactivé
  - Impression de la nouvelle convention collective
  - Programme-cadre de formation des compétences du personnel de bureau et technique
  - Projet pilote de la DRH concernant une équipe volante à la FAS
  - Grille salariale : augmentation d'échelon vs la reconnaissance de l'ancienneté vs la reconnaissance de l'expérience
  - Blitz d'évaluation
  - Couverture d'assurances pour les temporaires
  - Comité technique concernant la mise à jour de certaines dispositions de la convention collective
5. Finances : Rapport de la trésorière
  - Bilan financier 2002-2003 : présentation et adoption
  - Rapport des vérificateurs : présentation et adoption
  - Prévision budgétaire 2003-2004 : présentation et adoption
  - Proposition à l'effet de hausser de façon permanente la cotisation syndicale de 1,5% à 1,8%
  - Proposition d'une cotisation spéciale de 0,7% pour les deux (2) prochaines années en vue de renflouer le fonds de défense.
6. Rapport du Bureau syndical
  - Campagne contre les mesures adoptées par le gouvernement Charest
  - Mandats pour la négociation raisonnée au Ministère du travail
7. Rapport des comités
  - Comité de griefs : application de la convention collective depuis le retour au travail
  - Comité de santé-sécurité
8. Clôture

**Vous devez aviser votre supérieur immédiat, en général 2 jours ouvrables avant la date de la réunion en remplissant le formulaire PERD-10 sous la clause 7.07. Si vous avez des problèmes de libération, nous vous demandons de communiquer avec nous. Il est important de faire parvenir une copie du formulaire à Nicole Ouellet au local du Syndicat le plus tôt possible.**